

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017, 4,16 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,76 € ht le mm/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Sainte-Hermine

Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration

PROCÉDURE ADAPTÉE

- Maître d'ouvrage** : commune de Sainte-Hermine.
- Procédure de passation** : marché à procédure adaptée.
- Objet du marché** : maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration.
- Délai d'exécution des études** : 7 mois.
- Date prévisionnelle d'ordre de service** : début avril 2019.
- Modalités d'obtention du dossier et remise des offres** : dossier à télécharger sur la plateforme marches-secures.fr : <http://marches-secures.fr>
- Date limite de réception des offres** : le vendredi 25 janvier 2019 à 12 h 00.
- Lieu et adresse du maître d'ouvrage** : M. le Maire, mairie, 22, route de Nantes, BP 67, 85210 Sainte-Hermine. Tél. 02 51 97 89 49. Fax 02.51.27.34.87. contact@sainte-hermine.fr
- Conditions de participation et critères d'attribution** : selon les modalités précisées dans le règlement de consultation.
- Date d'envoi du présent avis à la publication** : 19 décembre 2018.

Commune de Treize-Septiers

Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'ateliers municipaux

PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

- Objet du marché** : marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'ateliers municipaux sur la commune de Treize-Septiers (85). Opération n° AE15SPL.
- Maîtrise d'ouvrage** : commune de Treize-Septiers, 16, rue de la Roche-Saint-André, 85600 Treize-Septiers. Tél. 02 51 41 72 07. Représentant du pouvoir adjudicateur : Mme Isabelle Rivière, en qualité de maire. Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-secures.fr>
- Assistant à maîtrise d'ouvrage** : Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00. Personne chargée du dossier : M. Pierre-Jean Tabourel.
- Procédure de passation** : procédure adaptée restreinte (articles 27, 34 et 90 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relatifs aux marchés publics).
- Caractéristiques principales : surface d'environ** : 1 596 m². Montant estimatif des travaux : 425 465 euros HT.
- Composition de l'équipe, compétences requises** : participation réservée à une profession particulière. Composition de l'équipe : architectes, économiste, BET structure et BET fluides.
- Conditions de participation et critères d'attribution** : les conditions de participation (candidature) et les modalités de leur vérification sont précisées aux articles 4.2 et 5 du règlement de consultation. Les critères de sélection des candidats sont énoncés à l'article 6 du règlement de consultation. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 10 du règlement de consultation.
- Modalités de retrait des documents de consultation** : le dossier est à télécharger sur le site : <https://www.marches-secures.fr>
- Modalités de remise des candidatures** : les candidatures devront parvenir avant le 21 janvier 2019 à 12 h 00 sur le site : <https://www.marches-secures.fr>

Commune de Challans

Travaux de réhabilitation partielle de l'ancienne Victor-Hugo

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Challans. Correspondant : M. le Maire, hôtel de ville, BP 239, 85302 Challans cedex.
Objet du marché : travaux de réhabilitation partielle de l'ancienne Victor-Hugo à Challans (85300).
Lot 1 : démolitions, gros oeuvre.
Lot 2 : charpente bois, menuiseries intérieures.
Lot 3 : couverture ardoises et zingueries.
Lot 4 : menuiseries extérieures aluminium.
Lot 5 : cloisons sèches et faux plafonds.
Lot 6 : revêtements de sols souples et faïence.
Lot 7 : peinture et revêtements muraux.
Lot 8 : chauffage, ventilation, plomberie sanitaires.
Lot 9 : électricité courants forts et faibles.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés indiqués au règlement de la consultation.
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 25 janvier 2019 à 12 h 30.
Renseignements complémentaires :
Retrait du dossier de consultation : par voie électronique via le service : www.marches-secures.fr mot-clé : "Ville de Challans".
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 décembre 2018.

Commune de Challans

Acquisition de fournitures administratives scolaires

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Challans. Correspondant : M. le Maire, hôtel de ville, BP 239, 85302 Challans cedex.
Objet du marché : acquisition de fournitures administratives scolaires.
Montants annuels : minimum : 1 euro HT ; estimé : 21 000 euros HT ; maximum : 52 249 euros HT.
Durée : 1 an renouvelable 3 fois.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés indiqués au règlement de la consultation.
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : vendredi 18 janvier 2019 à 12 h 30.
Retrait du dossier de consultation : par voie électronique via le service www.marches-secures.fr maître d'ouvrage : "Ville de Challans".
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 décembre 2018.

Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Construction d'un pôle communautaire de service et de commerce

PROCÉDURE ADAPTÉE

Travaux
Pouvoir adjudicateur : EPCI, communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, Les Sources de la Vendée, 85120 La Tardière.
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : documents téléchargeables sur le profil acheteur : www.marches-secures.fr
Objet du marché : construction d'un pôle communautaire de service et de commerce.
Allotissement : il est prévu une décomposition des lots, selon la répartition suivante :
Lot 01 : gros oeuvre, abords.
Lot 02 : charpente bois.
Lot 03 : couverture, étanchéité, zinguerie.
Lot 04 : couverture tuiles, zinguerie.
Lot 05 : menuiseries extérieures et intérieures.
Lot 06 : plâtrerie, plafond, isolation.
Lot 07 : carrelage, faïence.
Lot 08 : peinture, revêtement de sol collé.
Lot 09 : électricité.

Marchés publics

Procédure formalisée

Résidences Saint-Alexandre

Achat de produits et fournitures pharmaceutiques

APPEL D'OFFRES OUVERT

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Résidences Saint-Alexandre. Correspondante : Fabienne Murzeau, 14, route de Poitiers, 85290 Mortagne-sur-Sèvre. Tél. 02 51 65 12 30. Courriel : fabienne.murzeau@residencesmortagne.fr
Objet du marché : achat de produits et fournitures pharmaceutiques.
Des variantes seront-elles prises en compte : oui.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :
Prestations divisées en lots : oui.
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Conditions de participation :
La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Type de procédure : appel d'offres ouvert.
Date limite de réception des offres : 30 janvier 2019 à 12 h 00.

Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2018-EHPADPHAR1.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 décembre 2018.
Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : EHPAD Saint-Alexandre. Correspondante : Fabienne Murzeau, 14, route de Poitiers, 85290 Mortagne-sur-Sèvre. Tél. 02 51 65 12 30. Courriel : fabienne.murzeau@residencesmortagne.fr
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

Renseignements relatifs aux lots :
Lot 01 : médicaments de A à B, de Acarbose à Budesonide/formoterol. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 02 : médicaments de C à D, de calcium à Duloxetine. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 03 : médicaments de E à F, de eau pour préparation injectable à Furosemide voie injectable. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 04 : médicaments de G à I, de Gabapentine à Irbesartan. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 05 : médicaments de K à L, de Kepra à Lumigan. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 06 : médicaments de M à N, de Macrogol à Normacol Lavement. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 07 : médicaments de O à P, de Ofloxacin voie orale à Pyridostigmine. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 08 : médicaments de Q à R, de Quetiapine à Roxithromycine. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 09 : médicaments de S à T, de Salbutamol à Tropatepine. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.
Lot 10 : médicaments de V à Z, de Valaciclovir à Zuclopenthixol. Mots descripteurs : produits pharmaceutiques. CPV, objet principal : 85149000.

Autres marchés

Avis administratifs

Ouest-France Vendée
Vendredi 28 décembre 2018

Ville de LES HERBIERS

Projet de modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A.18-89 en date du 18 décembre 2018, la présidente de la communauté de communes du Pays des Herbiers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme de la ville de Les Herbiers. Ce projet de modification de droit commun porte notamment sur :
- des évolutions des règlements écrit et graphique (assouplissement des règles relatives aux extensions et réalisation d'annexe en zone agricole, réduction des largeurs minimales des voies, précision des règles d'implantations et de hauteur...);
- la modification ou la création de trois OAP ;
- la suppression d'emplacements réservés ;
- l'ajout de cartographie relative au caractère inondable des terrains en bordure de la Grande Maine.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme de la ville de Les Herbiers, du 14 janvier 2019 à 9 h 00 au 15 février 2019 à 18 h 00, soit pendant 33 jours consécutifs.

M. Jacky Rambaud, cadre EDF-GDF à la retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes.
Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté de communes du Pays des Herbiers, pendant la durée de l'enquête, du 14 janvier 2019 à 9 h 00 au 15 février 2018 à 18 h 00 : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, le samedi 2 février 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, à l'exception des autres samedis, dimanches et des jours fériés. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté de communes du Pays des Herbiers, 6, rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de la communauté de communes du Pays des Herbiers dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la communauté de communes du Pays des Herbiers à l'adresse suivante : <http://www.paysdesherbiers.fr/plu-les-herbiers/> Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à : enquetepublique-plu@cc-paysdesherbiers.fr Les correspondants indiqueront dans l'objet de leurs messages déposés par courrier électronique : modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme de la ville de Les Herbiers et demanderont un accusé de réception à leurs messages.

Les observations du public seront accessibles sur le site internet précité de la communauté de communes dans les meilleurs délais et pendant toute la durée de l'enquête. Le projet de modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Les Herbiers est dispensé d'évaluation environnementale.
Le commissaire enquêteur sera présent au siège de la communauté de communes du Pays des Herbiers pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- lundi 14 janvier 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 2 février 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 15 février 2019, de 15 h 00 à 18 h 00.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la communauté de communes du Pays des Herbiers et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet : <http://www.paysdesherbiers.fr/plu-les-herbiers/> À l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n° 1 du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.
Les demandes d'informations sur le dossier peuvent être formulées auprès du service «urbanisme» de la communauté de communes du Pays des Herbiers.

Véronique BESSE
Présidente de la communauté de communes du Pays des Herbiers.

SOULLANS

Préscription de la modification simplifiée n° 1 du Plan local d'urbanisme

Préfecture de la VENDÉE
Installation classées (ICPE)
AUTORISATION

Par arrêté n° 18-DRCTAJ/1-739 du 14 décembre 2018, le préfet de la Vendée a autorisé les représentants de l'EARL des Bois à exploiter, après construction d'un troisième bâtiment, un élevage en augmentation de 130 000 volailles au lieu-dit L'Ouche de la Véré à Bois-de-Céné, selon les prescriptions contenues dans l'arrêté que tout intéressé peut consulter à la mairie, en préfecture et sur le site internet